

# Cadre méthodologique pour la quantification des déplacements et de la mobilité par la Matrice de suivi des déplacements (DTM)

## I. Introduction

La Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix, DTM*, en anglais) est un outil permettant de faire le suivi des déplacements et mouvements de populations et d'avoir une meilleure compréhension de leurs besoins et vulnérabilités. L'objectif de la DTM est de capturer et d'analyser les données relatives aux flux de population en temps de crise et de disséminer ces données auprès des autorités et de la communauté humanitaire. Conceptualisé lors d'évaluations réalisées auprès des personnes déplacées en Irak en 2004, le programme DTM n'a cessé de se développer et a depuis été déployé dans plus de 60 pays, lors de crises humanitaires provoquées par des conflits ou des catastrophes naturelles, ainsi que dans des situations d'urgence complexes ou de crises prolongées.<sup>1</sup>

En plus d'être déployée de façon systématique en cas de crise humanitaire, la DTM est également un outil efficace dans la préparation aux crises ainsi que dans la phase de transition et de réintégration.<sup>2</sup> L'utilisation de la DTM permet de fournir des informations précises aux groupes sectoriels humanitaires et autres acteurs impliqués dans la réponse humanitaire. Elle contribue également aux activités de coordination et de provision de services. Enfin, elle permet aux gouvernements de déployer des méthodes et outils de collecte et d'analyse de données testés lors de crises précédentes.

L'efficacité de la DTM est rendue possible par sa structure simple, polyvalente, et flexible, qui lui permet de s'adapter à différents contextes et de répondre aux besoins identifiés sur le terrain. La présente fiche méthodologique présente les composantes, méthodes et outils utilisés dans un grand nombre d'opérations DTM de par le monde. Elle vise ainsi à assurer la qualité, l'uniformité et la cohérence des programmes DTM tout en maintenant une certaine flexibilité opérationnelle.

En effet, bien que la flexibilité et l'adaptabilité soient des caractéristiques essentielles de la DTM, certains standards doivent être respectés, indépendamment de la méthode choisie ou du contexte dans lequel le programme est déployé. La mise en œuvre efficace des programmes DTM, dans des situations souvent complexes, changeantes, et uniques dépend de la compréhension des caractéristiques, avantages et limites de chacune de ses composantes. La présente fiche rapporte les bonnes pratiques d'opérations précédentes.

Ce document présente chacun des éléments du cadre méthodologique DTM en se basant sur les bonnes pratiques identifiées sur le terrain. Il détaille notamment : la sélection et la combinaison des composantes, les méthodes et outils ; l'identification des limites et la réduction des risques ; et les principes fondamentaux.

---

<sup>1</sup> Entre autres dans le contexte de conflits au Sud Soudan et en Libye, d'inondations au Pakistan, au Malawi et au Pérou, de crises complexes prolongées en République Démocratique du Congo, en Afghanistan et en République Centrafricaine.

<sup>2</sup> Parmi les activités liées à la phase de préparation, on peut citer l'utilisation du programme DTM pour identifier et cartographier les lieux d'évacuation capables d'accueillir des personnes déplacées en cas de crise future, dans la vallée de Katmandu au Népal, ou encore pour effectuer des profils de villages et sites en Micronésie et dans les Îles Marshall. Les données obtenues lors d'évaluation des déplacements au Sud Soudan et d'évaluations des rapatriements au Nigéria et au Mali, effectuées avec des outils de la DTM, ont aidé dans le développement de programmes de réintégration.

## 2. Buts et principes directifs

### 2.1 Buts

La présente fiche méthodologique a pour but de guider la sélection des composantes, méthodes et outils de la DTM pour quantifier les déplacements et la mobilité de populations, et de présenter les résultats attendus ainsi que les limites des composantes et outils proposés.

### 2.2 Principes directifs

Les principes suivants ont guidé l'élaboration du présent cadre méthodologique :

1. Le cadre méthodologique inclut un nombre de composantes, méthodes et outils modulables, combinables et substituables, reflétant une approche **flexible** qui permet d'adapter la DTM à différents contextes. L'adaptation des composantes de la DTM au niveau local et les innovations des équipes DTM sur le terrain, ont permis au programme d'être une source d'information majeure dans de multiples pays, d'obtenir le soutien des partenaires humanitaires, et de contribuer à une mise en œuvre plus efficace des opérations humanitaires.
2. Le cadre méthodologique a pour objectif d'assurer que les données DTM soient **utiles** aux acteurs humanitaires et qu'elles permettent à ces derniers d'**agir en faveur des populations** touchées par des conflits ou des désastres naturels. Cet objectif est réalisé au travers de la sélection de composantes qui répondent aux caractéristiques et besoins d'un contexte donné.
3. Les données produites grâce à l'utilisation des outils de la DTM doivent être **accessibles à tous**, tout en respectant les principes d'usage en matière de protection de données, de confidentialité et sans nuire aux populations concernées. Dans cette optique, la section 5 de cette fiche méthodologique inclut des recommandations relatives à l'évaluation et la réduction des risques. La section 7 présente un aperçu des responsabilités liées à la gouvernance des données.
4. La **neutralité** est un principe fondamental du cadre méthodologique : la mise en œuvre des activités de la DTM, l'utilisation de ses composantes, méthodes et outils, la production des données, et la publication des résultats se doivent d'être effectuées avec le moins de biais possible et, lorsque cela est possible, le niveau de fiabilité des données doit être indiqué. Les données publiques (voir le principe n°3 ci-dessus) doivent être rendues accessibles aux acteurs externes et observateurs indépendants pour leur analyse et interprétation.
5. Quel que soit la composante, l'outil et la méthode employé, la **protection** des personnes doit être une considération première tout au long de la conception et de la mise en œuvre des activités DTM. Lorsque cela est possible, des activités de protection doivent être entreprises avec l'appui d'acteurs spécialisés et en tirant parti des résultats des opérations de la DTM.
6. Des années d'expérience dans la mise en œuvre de la DTM dans des contextes multiples et divers, caractérisées par la conception, la mise en place et l'ajustement des composantes, outils et méthodes, ont montré l'importance de **l'adaptation** et de **l'apprentissage** continu. Le cadre méthodologique évoluera à mesure que les opérations DTM se multiplieront et reflétera les changements et innovations sur le terrain.

### 3. Sélection des composantes de la DTM

La DTM comprend quatre composantes principales, chacune avec ses propres outils et méthodologies : le suivi des mouvements de population, le suivi des flux de population, l'enregistrement, et l'enquête. Celles-ci peuvent être utilisées, adaptées et combinées afin de s'adapter à un contexte particulier. Le tableau ci-dessous<sup>3</sup> permet d'identifier la composante la mieux adaptée, sur la base de l'objectif recherché, du contexte et des contraintes opérationnelles. Les résultats espérés et les limites des outils et méthodes de chaque composante sont détaillés dans la section 4.

Les composantes de la DTM peuvent être combinées afin de mieux répondre aux différents contextes ainsi qu'aux exigences opérationnelles liées à la mise en œuvre du programme. D'autres facteurs, comme les contraintes de temps ou de ressources, les capacités existantes dans le pays, et les activités du gouvernement et d'autres acteurs, ont également une incidence sur la viabilité et le choix des combinaisons.

Objectif recherché	Précisions	Composante	Outils	Méthodes
Dériver des estimations du nombre de personnes appartenant à une ou plusieurs catégories de populations présentes dans une zone définie, dans le but de contribuer aux opérations humanitaires et aux efforts et aux plaidoyers en faveur des populations affectées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement dans des contextes à accès intégral ou limité.</li> <li>L'exercice peut être répété à intervalle régulier (mensuel, bimensuel, hebdomadaire, quotidien) afin de suivre l'évolution des mouvements et d'améliorer la qualité et précision des données.</li> </ul>	Suivi des mouvements de population	Evaluation de base- zones ; évaluation de base- localités ; évaluation de sites ; suivi de situations d'urgence	Entretiens avec des informateurs clés, observation directe, entretiens avec des groupes de discussion
Dériver des estimations du nombre d'individus transitant par un point défini et recueillir des données qualitatives sur les populations mobiles.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement dans des contextes à accès intégral ou limité.</li> <li>L'enregistrement des flux doit être effectué le plus fréquemment possible (idéalement 7j/7 et 24h/24) afin d'assurer l'exactitude des données.</li> </ul>	Suivi des flux de population	Evaluation de zone à forte mobilité - niveau pays ; Evaluation de zone à forte mobilité – localité ; suivi des flux de population- enregistrement.	Entretiens avec des informateurs clés, entretiens individuels, entretiens ménages, cartographie participative, observation directe
Obtenir des données de type « recensement » sur une catégorie de population, selon des	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déploiement dans des contextes à accès intégral ou limité.</li> </ul>	Enregistrement	Enregistrement de ménages ; enregistrement individuel	Entretiens individuels, entretiens ménages

<sup>3</sup> Tableau adapté de Marsland, N et al., « A Methodological Framework for Combining Quantitative and Qualitative Survey Methods », p. 9 (accessible à l'adresse suivante : [http://www.reading.ac.uk/ssc/resource-packs/ICRAF\\_2007-11-15/research/ResMetRes/4/docs/Surveys/A%20Methodological%20Framework.pdf](http://www.reading.ac.uk/ssc/resource-packs/ICRAF_2007-11-15/research/ResMetRes/4/docs/Surveys/A%20Methodological%20Framework.pdf))

critères prédéfinis, afin de contribuer à la réponse opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mis en œuvre pour une raison précise à la demande du gouvernement et/ou de partenaires humanitaires</li> </ul>			
Obtenir des données quantitatives (chiffres, pourcentages, ratios) sur une catégorie de population, sur la base de paramètres-clé représentatifs, ou recueillir des données qualitatives relatives à une catégorie de population.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La population cible de l'enquête est sélectionnée sur la base de sources secondaires fiables.</li> <li>L'échantillonnage est possible.</li> </ul>	Enquête	Plusieurs outils sont disponibles, regroupés dans les catégories suivantes : enquête socio-démographique ; enquête thématique ; enquête sur les flux migratoires. Le choix de l'outil dépend de l'objectif recherché.	Entretiens individuels, entretiens ménages

## 4. Description des composantes, outils et méthodes de la DTM

### 4.1 Suivi des mouvements de populations

Le suivi des mouvements de populations cherche à quantifier, dans une zone donnée, la présence de catégories de population, les raisons et la durée de leur déplacement, ainsi que leurs besoins. Le suivi est effectué à fréquence régulière afin d'observer les dynamiques de déplacement. Cette composante est particulièrement bien adaptée à la quantification de groupes de personnes, que ce soient des personnes déplacées internes, des migrants, ou toute autre population en mouvement. L'une des caractéristiques principales de cette composante est sa flexibilité : le suivi peut être minimal ou détaillé, en fonction de la phase dans laquelle la composante est déployée et des besoins identifiés. Le suivi des mouvements de populations peut être déployé rapidement, et peut couvrir de grandes superficies, y compris à l'échelle nationale. Cette composante convient mieux au suivi de populations dont les mouvements connaissent un minimum de stabilité. Elle n'est pas très adaptée au suivi de population très mobiles, bien que les données sur les entrées et les sorties soient régulièrement recueillies. Afin de pallier à cette limite, l'outil de suivi des situations d'urgence peut être utilisé comme complément à la composante de suivi des mouvements de populations.

Les principaux outils et méthodes de cette composante sont présentés dans les tableaux qui suivent :

#### Evaluation de base - Zones

Présentation et objectif	L'objectif de l'évaluation de base- zones est la collecte de données relatives à la présence de populations dans une zone administrative donnée et d'identifier les localités de déplacement en préparation à une évaluation plus approfondie. Cet outil peut être mis en œuvre après le déclenchement d'un désastre naturel ou suite à un conflit afin de recueillir des informations clés sur les déplacements et d'identifier les sites de déplacement à évaluer dans le futur.
Données recueillies et exemples d'utilisation	L'évaluation permet d'établir une liste, dans chacune des zones administratives évaluées, des localités où les populations en mouvement (personnes déplacées internes, migrants, retournés) ont été identifiés.

	<p>Parmi les données recueillies sont compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le nombre d'individus (personnes déplacées, migrants, retournés)</li> <li>▪ Les raisons et les périodes de déplacement ou de retour</li> <li>▪ Les types d'abris</li> </ul> <p>Lors des premières phases d'une urgence humanitaire, les données obtenues lors des évaluations de base- zones servent à identifier les zones les plus affectées et offrir des données initiales sur les mouvements de populations. Cet outil implique une évaluation systématique d'une zone donnée, le recueil de données préliminaires sur une situation, et l'identification de localités qui feront l'objet d'évaluations plus détaillées dans le futur.</p>
Méthodologie	Les données sont recueillies auprès d'informateurs clés et vérifiées à l'aide de sources secondaires.
Limites et risques	Les informations recueillies sont des estimations fournies par des informateurs clés. Ces informations sont recueillies dans des zones souvent étendues, ce qui affecte leur exactitude. Néanmoins, les données collectées sont vérifiées au travers d'évaluations menées à plus petite échelle (localité) et par le biais de la triangulation des données.

### Evaluation de base- Localités

Présentation et objectif	L'objectif de l'évaluation de base- localités est la collecte de données relatives à la présence de population dans des localités données, identifiées lors de l'évaluation de base- zones. Cet exercice, effectué à plus petite échelle, permet d'identifier les sites de déplacement, d'obtenir des données plus précises sur les populations déplacées, et d'orienter les évaluations de sites.
Données recueillies et exemples d'utilisation	<p>L'évaluation permet d'établir une liste, dans chacune des localités évaluées, de sites où les populations en mouvement (personnes déplacées internes, migrants, retournés) résident.</p> <p>Parmi les données recueillies sont compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le nombre d'individus (personnes déplacées, migrants, retournés)</li> <li>▪ Les raisons et les périodes de déplacement ou de retour</li> <li>▪ Les types d'abris</li> <li>▪ Les besoins (en fonction du contexte)</li> </ul> <p>Les données recueillies lors de l'évaluation de base- localité servent à vérifier et confirmer les informations collectées lors de l'évaluation de base- zone et offrent des informations plus précises, recueillies à plus petite échelle. Elles sont également utilisées pour cartographier et géo référencer les sites.</p>
Méthodologie	Les données sont recueillies auprès d'informateurs clés et vérifiées à l'aide de sources secondaires.
Limites et risques	Les informations recueillies sont des estimations fournies par des informateurs clés. Ces informations sont toutefois plus précises car recueillies à plus petite échelle. L'exactitude des informations est vérifiée au travers d'évaluations menées à une échelle plus précise (site) et par le biais de la triangulation des données.

### Evaluation de sites

Présentation et objectif	L'objectif de l'évaluation de sites est la collecte de données détaillées sur les conditions de vie et les besoins de populations cibles dans des sites donnés. L'identification de la population cible, qui peut comprendre les personnes vivant dans des camps, celles vivant dans communautés-hôtes, et/ou celles vivant dans
--------------------------	--

	des sites de retour, dépend de l'étendue et du but de l'exercice ainsi que du contexte.
Données recueillies et exemples d'utilisation	<p>L'évaluation permet de collecter des données sur le nombre, la démographie, les besoins et les mouvements des populations (personnes déplacées, migrants, retournés) dans chaque site évalué.</p> <p>Parmi les données recueillies sont compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le nombre d'individus (personnes déplacées, migrants, retournés)</li> <li>▪ Les raisons et les périodes de déplacement ou de retour</li> <li>▪ Les types d'abris</li> <li>▪ Les caractéristiques et l'accessibilité du site</li> <li>▪ Les besoins multisectoriels (WASH [eau, assainissement, hygiène], nourriture, santé, activité économique, protection, communication...)</li> </ul> <p>Les données obtenues lors d'une évaluation de sites permettent d'identifier les besoins des populations et les lacunes dans l'aide humanitaire et ainsi guider la réponse opérationnelle.</p>
Méthodologie	Le choix de la méthode de collecte de données dépend du contexte, des ressources disponibles, et de la phase de la réponse humanitaire. Parmi les méthodes disponibles, on peut citer les entretiens avec des informateurs clés, l'observation directe, les entretiens avec des groupes de discussion, le décompte, et différentes techniques de mesure.
Limites et risques	Les informations recueillies sont des données sur des secteurs clés (nourriture, WASH, subsistance...) qui permettent d'identifier les besoins des populations et servant de base pour des évaluations techniques effectuées par des experts.

### Suivi de situations d'urgence

Présentation et objectif	L'objectif du suivi de situations d'urgence est de recueillir des informations relatives aux déplacements causés par un événement soudain. Cet outil peut être utilisé pour faire le suivi d'une situation avant que ne soient déployées d'autres méthodologies. Il peut également permettre de fournir des chiffres mise à jour entre deux évaluations de suivi de mouvements de population.
Données recueillies et exemples d'utilisation	<p>Le suivi de situations d'urgence permet de collecter des informations sur des déplacements de populations causés par des événements soudains, dans une zone ou une localité donnée.</p> <p>Parmi les données recueillies sont compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La description de la population et le nombre d'individus déplacées</li> <li>▪ Les lieux d'origines des populations déplacées</li> <li>▪ Les lieux de déplacements des population déplacées</li> <li>▪ Les types d'abris</li> <li>▪ Des données préliminaires sur les besoins sectoriels</li> </ul> <p>Le suivi de situations d'urgence permet de fournir des informations régulières qui aident à la mise en œuvre des mécanismes de réponse rapide. Les données récoltées aident également à la planification des évaluations de base au niveau de localités.</p>
Méthodologie	Le choix de la méthode de collecte de données dépend du contexte, des ressources disponibles, et de la phase de la réponse humanitaire. Parmi les méthodes disponibles, on peut citer des entretiens avec des informateurs clés, l'observation directe et la collecte de données secondaires.
Limites et risques	Les données récoltées portent sur événement particulier, et ne fournissent pas un portrait complet des mouvements de population à l'échelle nationale. De plus, les

	informations, récoltées en réponse à une urgence et dans un contexte évoluant rapidement, présentent le risque d'être incomplètes. Le suivi de situations d'urgence permet d'identifier les localités nécessitant une évaluation plus complète et d'apporter rapidement une aide humanitaire.
--	---

## 4.2 Suivi des flux de populations :

Le suivi des flux de population cherche à quantifier les flux d'individus transitant par un endroit précis et de recueillir des informations sur le profil, les intentions et les besoins des populations migrantes. Cette composante est particulièrement bien adaptée à la quantification des flux de population très mobiles et à décrire les dynamiques complexes des flux migratoires. Elle a l'avantage de pouvoir être déployée rapidement et de faire un état complet de la situation dans des points de transit donnés.

Les principaux outils et méthodes de cette composante sont présentés dans les tableaux qui suivent :

### Evaluation de zones à forte mobilité- niveau pays

Présentation et objectif	L'objectif de l'évaluation de zone à forte mobilité- niveau pays est d'identifier les zones par lesquelles transitent un grand nombre de personnes et où pourraient être installées des Points de suivi des flux de population.
Données recueillies et exemples d'utilisation	<p>L'évaluation permet d'établir une liste de Points de suivi des flux de population potentiels.</p> <p>Parmi les données recueillies sont compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une liste d'informateurs clés</li> <li>▪ Une liste de Point de suivi possibles (localisation, type de point, type de mouvements de population)</li> <li>▪ Une liste d'institutions, ONG, et organisations internationales présentes</li> </ul> <p>Les données recueillies lors de l'évaluation permettent d'orienter le choix des lieux où seront installés les points de suivi des flux et de guider les visites de terrain qui ont lieu lors de la phase suivante</p>
Méthodologie	Les données sont recueillies par le biais d'exercices de cartographies participatives élaborées en coordination avec les autorités et partenaires humanitaires.
Limites et risques	Les informations sont récoltées auprès d'informateurs clés et n'offrent qu'un aperçu de la situation dans les zones à forte mobilité. Ces données doivent être vérifiées après les évaluations de terrain.

### Evaluation de zone à forte mobilité- localité

Présentation et objectif	L'objectif de l'évaluation de zone à forte mobilité à l'échelle locale est de mener des évaluations sur le terrain afin de vérifier les informations collectées lors de la phase précédente et d'identifier des lieux où installer les Points de suivi des flux (FMP).
Données recueillies et exemples d'utilisation	<p>L'évaluation aboutit à l'élaboration de profils des Points de suivi des flux (FMP).</p> <p>Parmi les données recueillies sont compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Une liste d'informateurs clés</li> <li>▪ La description des Point de suivi possibles (localisation, type de point, modes de transport, direction des mouvements de population)</li> <li>▪ L'aide disponible</li> <li>▪ Une liste d'institutions, ONG, et organisations internationales présentes</li> </ul>
Méthodologie	Les données sont recueillies auprès d'informateurs clés et d'observation directe.

Limites et risques	Les données sont recueillies au cours de brèves visites de terrain et ne donnent qu'un aperçu des flux des populations transitant par un point donné. Des évaluations plus approfondies sont nécessaires pour mieux comprendre les dynamiques des flux.
--------------------	---

### Suivi des flux de populations- enregistrement

Présentation et objectif	L'objectif de l'enregistrement est la collecte d'informations sur le nombre et les caractéristiques clés des populations transitant par un Point de suivi des flux (FMP) sur une période donnée.
Données recueillies et exemples d'utilisation	<p>L'évaluation permet de récolter des données sur les individus et groupes transitant par un FMP.</p> <p>Parmi les données recueillies sont compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le nombre, l'âge et le sexe des personnes en transit (la désagrégation des données désagrégées par âge et sexe n'est pas possible à ce stade)</li> <li>▪ Les précédents points de transit et destination (si possible, destination finale)</li> <li>▪ La nationalité</li> <li>▪ Le mode de transport</li> </ul> <p>Les données recueillies sont utilisées pour évaluer les déplacements et les flux migratoires dans un pays, une région, ou entre régions.</p>
Méthodologie	Les données sont collectées lors de courts entretiens individuels, d'entretiens avec des informateurs clés, ou par observation directe. La méthode employée dépend du contexte et des contraintes de temps et de ressources.
Limites et risques	Les informations collectées reflètent une situation à un Point de suivi spécifique à certaines heures et n'offre qu'une vision partielle du nombre de personnes transitant par ce point et de leurs caractéristiques. Cet outil n'a pas pour ambition de fournir le nombre total d'individu transitant par un point donné.

### 4.3 Enregistrement

L'exercice d'enregistrement permet d'obtenir des données de type « recensement » à propos de populations dans une ou plusieurs localités, sur la base de critères définis, et de recueillir des données précises sur ces populations aux niveaux individuel ou familial. Cet exercice est souvent long et coûteux, et est généralement déployé dans des lieux accueillant des populations de manière stable ou permanente.

Dans le contexte des réponses humanitaires, les activités d'enregistrement visent à faciliter la réponse humanitaire et notamment la sélection de bénéficiaires. Elles sont soumises à des règles strictes de protection de données. Par ailleurs, seules les informations strictement nécessaires à la mise en œuvre de programme humanitaire, sont collectées durant les exercices d'enregistrement. Ces données sont conservées le moins de temps possible conformément aux principes en matière de protection de données.

#### Enregistrement

Présentation et objectif	L'objectif de l'enquête est de recueillir des données de type « recensement » concernant des populations en mouvement dans une ou plusieurs localités, sur la base de critères définis.
--------------------------	---



Données recueillies et exemples d'utilisation	<p>Le résultat de cet exercice dépend de l'objectif de ce dernier, mais comprend généralement les données suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Le nom, l'âge et le sexe des individus</li> <li>▪ Des informations sur les personnes vulnérables</li> <li>▪ Le lieu d'origine</li> </ul> <p>Les données recueillies lors de l'enregistrement sont utilisées dans les programmes d'aide humanitaire (distribution de nourriture, construction d'abris, soutien aux personnes vulnérables...) ainsi que pour les programmes de relocalisation ou d'assistance au retour volontaire.</p>
Méthodologie	<p>L'enregistrement comporte généralement trois phases : (i) 'fixing' (identification des populations) (ii) collection de données (enregistrement de ménages ou individus) (iii) traitement et analyse des données.</p> <p>Dans certains contextes, l'enregistrement peut être biométrique.</p>
Limites et risques	<p>Les informations recueillies contiennent des données personnelles dont l'utilisation peut nuire aux populations concernées. L'OIM utilise les principes de protection de données de l'organisation afin de prévenir tout risque potentiel.</p>

#### 4.4 Enquête

Une enquête est un outil standardisé de recueil d'informations à propos d'une population donnée. Dans le cas de grands groupes, l'enquête peut être menée auprès d'un échantillon de la population.

Cette composante de la DTM est complémentaire des autres composantes et enrichit les données obtenues au travers d'autres outils ou méthodes en détaillant les caractéristiques des populations en mouvement (PDI, rapatriés, migrants) et en fournissant un portrait plus complet et précis de ces populations. Selon l'information recherchée, les données sont collectées au travers d'outils quantitatifs ou qualitatifs, ainsi que grâce à des entretiens individuels ou avec des ménages. Les enquêtes utilisées par la DTM sont regroupées dans les catégories suivantes : enquête socio-démographique, enquête thématique et enquête sur les flux migratoires.

Lorsque l'outil choisi est quantitatif, l'échantillon de population peut être choisi de telle sorte à ce qu'il soit ou non représentatif de la population d'étude dans son ensemble (ou 'univers' de l'enquête). Dans le cas d'un échantillon représentatif, les résultats obtenus pour cet échantillon peuvent être extrapolés à l'univers de l'enquête. La conception d'un échantillon représentatif (ou échantillon 'probabiliste') implique l'élaboration d'un cadre ou d'une liste d'échantillonnage, qui comprend toutes les unités de l'univers de l'enquête et à partir de laquelle l'échantillon est défini.

A travers ses activités d'enregistrement, de suivi des mouvements de population et de suivi des flux de population, le programme DTM fournit et met régulièrement à jour des données qui peuvent être utilisées pour établir des échantillons (liste de lieux, de personnes, etc.) utilisés pour les enquêtes.

Lorsqu'il existe une liste des individus établie lors d'un exercice d'enregistrement, un échantillon peut être dérivé de cette liste. Dans le cas de listes établies lors d'exercices de suivi des mouvements de population ou de suivi des flux de population, qui ne sont pas individuelles, seule la taille des échantillons peut être définie. L'échantillon à proprement parler est ensuite choisi sur le terrain, grâce aux connaissances des équipes DTM acquises au travers des autres composantes DTM.

## 5. Risques et limites

Tout outil de collecte de données comporte des risques et des limites qui doivent être identifiés, compris et si possible minimisés. Dans le cas de la DTM, l'évaluation des risques et des limites doit être réalisée tant pendant la conception que pendant la mise en œuvre du programme. Les risques et limites de chaque composantes DTM sont présentés dans les tableaux ci-dessus. Ces derniers peuvent changer en fonction de la façon dont le programme est adapté au contexte local ou de nombre de composantes qui sont mis en place simultanément. Il est conseillé de préciser, dans la partie 'méthodologie' des rapports DTM, les caractéristiques d'une approche ou combinaison particulière, ainsi que les limites de cette approche.

La nécessité de fournir rapidement des informations au début d'une crise humanitaire peut prendre le pas sur la précision des informations fournies. Néanmoins, les outils utilisés par la DTM ont la capacité d'évoluer et d'être modulés afin d'apporter des informations de meilleure qualité à mesure que la crise évolue et que l'accès au terrain s'améliore. En outre, la répétition des exercices de collecte de données permet de fréquemment mettre à jour et affiner les informations collectées et d'adapter les outils et méthodes utilisés. Enfin, la combinaison de différents outils et méthodes permet d'enrichir et de consolider les informations produites.

Il est recommandé, lors de la conception d'un exercice DTM, d'identifier les préoccupations propres au contexte et de s'assurer que des mesures soient mises en œuvre pour atténuer ces risques<sup>4</sup>. Ceci comprend l'identification de risques pour les populations en mouvement lors de la conception des activités DTM ainsi que le suivi et l'ajustement des activités pour minimiser les risques qui se présentent lors de la mise en œuvre du programme. Toutes les étapes de mise en œuvre de la DTM de la conception du projet, à la collecte et l'analyse de données doivent prendre en compte la nécessité de ne pas nuire aux populations concernées. L'inclusion d'un paragraphe, dans les rapports DTM, décrivant l'approche choisie, les objectifs de l'activité et les limites de la méthode de collectes de donnée choisie peut contribuer à atténuer le risque d'une analyse erronée ou biaisée des données par des observateurs externes.

## 6. Choix des questions (Dictionnaire des données)

Après avoir sélectionné les composantes qui vont être mises en œuvre, il convient de définir les questions à inclure dans les outils de collecte de données. Pour ce faire, il est recommandé d'utiliser le Dictionnaire des données. Ce dernier contient des informations relatives aux questions qui doivent être incluses dans les outils DTM ainsi que celles qui sont facultatives. D'autres questions peuvent être intégrées à un exercice DTM lorsqu'un manque d'information a été identifié ou si le contexte opérationnel évolue. Le Dictionnaire contribue ainsi à l'élaboration d'activités mieux ciblées, à une harmonisation des données DTM et à une meilleure cohérence des résultats. Il facilite également le partage d'information avec les partenaires humanitaires.

Les questions contenues dans le Dictionnaire de données incluent également des données désagrégées par âge et par sexe ainsi que des données liées à la protection. Ces questions permettent de collecter des informations sur différentes catégories de populations et de fournir une assistance humanitaire aux plus vulnérables.

## 7. Classification des données et responsabilités

La gouvernance des données DTM est régie par le *Migration Data Governance Policy and Guidelines* publié par l'OIM. Ce guide assigne des responsabilités aux employés de l'OIM vis-à-vis des données

---

<sup>4</sup> Cet exercice, qui permet d'identifier, d'anticiper et de réduire les risques potentiels à chaque étape d'une activité de la DTM, est fondamental et n'est pas nécessairement gourmand en temps ou en ressources.

DTM (*Data Trustee, Data Steward, Data Manager, Data Custodian*). Ce guide doit être lu par toutes les personnes qui participent aux exercices DTM.

## 8. Conclusion

Des années d'expérience dans des contextes divers ont permis de façonner, d'ajuster et d'affiner les exercices de la DTM afin de continuellement améliorer le suivi des mouvements et besoins des populations. La flexibilité et la capacité d'adaptation du programme DTM sont des éléments clés qui contribuent à son efficacité. La possibilité donnée de moduler et de combiner divers outils et méthodologies permet en effet aux équipes DTM de répondre aux besoins identifiés, et ce quels que soient le contexte et les demande des partenaires en présence.

Le cadre méthodologique cherche à promouvoir l'innovation, l'adaptation et l'apprentissage continu, tout en assurant la qualité, la cohérence et la mise en œuvre de bonnes pratiques dans le déploiement de la DTM de par le monde. Il sert de référence et guide l'identification des composantes, outils et méthodes appropriés lors de la mise en œuvre des activités DTM, tout en soulignant certains principes fondamentaux, le contrôle de qualité, et la gouvernance responsable des données.